

Alain Bonnec

2 rue - straed Crec'h Ugen
22810 Belle-Isle-en-Terre – Benac'h
02 98 01 05 45
alain.bonnec@eau-et-rivieres.org

Monsieur Le 1er Ministre
Hotel Matignon
75000 PARIS

A Rennes, le 14 mars 2022

Objet : Lettre ouverte Contrat de plan Etat Région

Monsieur le Premier Ministre,

La signature du contrat de projet Etat/Région aurait dû constituer une étape décisive dans la mise en œuvre de l'indispensable transition écologique de notre économie régionale. Elle aurait dû adresser à la population bretonne le signal de la détermination des pouvoirs publics, État et Conseil Régional, à répondre concrètement aux enjeux bretons du changement climatique, d'appauvrissement de la biodiversité, et de pollution des eaux.

La récente manifestation des ostréiculteurs à Morlaix, pour protester contre la pollution des eaux littorales et les conséquences économiques de cette dégradation pour leur activité, illustre parfaitement la nécessité de modifier en profondeur certaines trajectoires de l'économie bretonne et de l'aménagement du territoire régional. C'est indispensable à la fois pour restaurer l'environnement, protéger la santé des bretons, et permettre un développement économique harmonieux de notre région.

L'avis de l'autorité environnementale sur l' « *Accord d'orientation stratégique État Région pour la mise en œuvre du plan de relance en Bretagne et le futur contrat de plan 2021-2027* » est extrêmement sévère :

« *Tel que, l'accord stratégique ne prend en compte au juste niveau, ni les trois enjeux indiqués dans la circulaire du Premier ministre aux préfets de région (répondre à la crise sanitaire, économique et environnementale, transformer le modèle de développement dans une optique de transition écologique, numérique et productive et illustrer l'approche différenciée de la décentralisation par un volet territorial), ni les enjeux environnementaux identifiés par l'Autorité environnementale.* » Avis du 19 mai 2021

S'agissant en particulier de l'agriculture, dont vous savez l'importance pour la Bretagne, mais aussi son impact sur la qualité des eaux, du bocage, et de la biodiversité, deux décisions du gouvernement pénalisent gravement, l'évolution environnementale des exploitations agricoles :

- la suppression du pilotage par la région des aides agri-environnementales, désormais gérées à Paris, alors même que celles-ci, fortement développées en Bretagne avaient fait la preuve de leur efficacité !
- l'occasion perdue de la réforme de la Politique Agricole Commune : celle-ci va continuer à privilégier les systèmes intensifs au détriment des modèles plus favorables à l'environnement.

.../...

Ces décisions, ainsi que l'a d'ailleurs souligné la Cour des Comptes dans son rapport consacré à la lutte contre les marées vertes¹, sont contraires aux objectifs fixés pour la restauration de la qualité des eaux et empêchent l'évolution de l'économie agricole.

Pour autant, alors même que les marées vertes, la contamination microbiologique des eaux littorales, la pollution par les métabolites de pesticides, se maintiennent à un niveau très élevé en Bretagne, le contrat de projet Etat/Région n'est pas à la hauteur des défis à relever. Ajouté à l'incapacité de l'Etat à faire appliquer la réglementation et à se doter des moyens humains nécessaires pour en contrôler l'application, il ne peut prétendre préparer l'avenir de notre région.

Au delà du seul contrat de plan, nous vous demandons qu'à l'occasion de votre venue en Bretagne, première région de production agricole, vous réaffirmiez le soutien de la France à la stratégie "De la ferme à la fourchette", volet agricole du Green Deal, portée par la Commission européenne. Cette stratégie répond de manière responsable aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation face aux risques climatiques, environnementaux et sanitaires, en prévoyant notamment une réduction de 20% de l'usage des engrais et de 50% des pesticides d'ici 2030, ainsi que l'accroissement des surfaces nécessaires à la biodiversité.

C'est le minimum que les populations bretonnes, particulièrement exposées aux dérives de l'agriculture productiviste sont en droit d'attendre de vous.

Notre association a fait de nombreuses propositions et demandes pour engager une véritable transformation du modèle de développement de la Bretagne prenant en compte la nécessaire transition écologique. Nous restons à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous jugeriez utiles.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Alain BONNEC



Copie à Monsieur Le Président de Région Loig Chesnais Girard

Contact presse : Arnaud CLUGERY 0673307310

1 La politique publique de lutte contre la prolifération des algues vertes en Bretagne - juillet 2021